

OPHTALMOLOGIE – ETUDE SNOF

Déconfinement : les ophtalmologistes à pied d'œuvre

Communiqué de presse du 11 juin 2020

Paris, le 11 juin 2020 – Le SNOF dévoile les résultats d'une enquête menée auprès de 890 ophtalmologistes exerçant dans toute la France, consacrée à la reprise de l'activité dans les cabinets d'ophtalmologie, fortement accélérée depuis le 11 mai. Si plus de 60% des ophtalmologistes déclarent avoir retrouvé une activité qui se rapproche de la normale, la hausse de la fréquentation a engendré de nouvelles pratiques collaboratives, pour accueillir le maximum de patients dans le strict respect des mesures sanitaires. Enfin, si la profession a su trouver les ressources nécessaires pour faire preuve de résilience pendant la crise, elle souligne l'urgence de former plus de professionnels et de s'appuyer sur le travail aidé, tout en continuant d'accroître certaines pratiques, comme les rendez-vous en ligne.

Thierry Bour, Président du SNOF, déclare : « *Pendant le confinement, de nombreux patients qui devaient consulter leur ophtalmologiste ne l'ont pas fait, ce qui provoque aujourd'hui une reprise d'activité dynamique dans un contexte économique toutefois dégradé pour les cabinets. Si la reprise se déroule dans les meilleures conditions sanitaires, grâce au travail de chacun, elle ne rassure pas la profession, qui s'attend à subir des conséquences économiques importantes dans les mois à venir, impactant directement les perspectives de recrutement.* »

Une reprise d'activité qui s'accélère, dans le strict respect des mesures sanitaires

Tandis que la précédente étude SNOF avait montré une baisse d'activité d'au moins 95% durant le confinement*, la filière connaît aujourd'hui une reprise partielle : près des 2/3 des ophtalmologistes sont entre 60% et 100% de leur activité normale. Une reprise d'activité qui devrait se poursuivre dans les semaines à venir : 77% des répondants estiment qu'ils retrouveront plus de 60% de leur activité de référence dans les 15 jours qui viennent et 41% plus de 80%. A court terme, cette hausse de la fréquentation peut influencer sur les délais d'attente : en cette période transitoire, 30% des répondants estiment que leurs délais de rendez-vous sont plus importants qu'avant le confinement, mais dans les régions les plus touchées par le Covid-19, ils seraient plutôt en diminution

Face à la hausse de la fréquentation, les cabinets ont su adapter leurs pratiques et miser sur la collaboration pour accueillir le maximum de patients. Deux semaines après le déconfinement, 70% des ophtalmologistes déclarent travailler avec une équipe au complet : secrétaire, orthoptiste...Un retour à la normale qui permet à une majorité d'ophtalmologistes (59%) de répondre à tous les types de demande de consultation. Dans certains cabinets cependant (41%), les effets de la période de confinement les obligent à privilégier les consultations les plus urgentes, les patients chroniques, notamment ceux instables, les patients qui n'ont pas pu consulter pendant la période de confinement et ceux adressés par un confrère. Enfin, les ophtalmologistes interrogés ont d'ores et déjà récupéré leur pratique habituelle d'injection intravitréenne (IVT). L'activité de bloc opératoire peine quant à elle à repartir : seuls 1/3 des ophtalmologistes chirurgicaux ont retrouvé leur activité habituelle.

Si les mesures sanitaires sont strictement respectées dans la quasi-totalité des cabinets (99,6%), et qu'ils sont 96% à imposer le port du masque à tous les patients, la situation reste tendue pour obtenir le matériel de protection. Un certain nombre d'ophtalmologistes éprouve encore des difficultés pour obtenir du matériel. C'est le cas notamment pour les gants et/ou les blouses (31%), les masques FFP2 (50%). Ces mesures sanitaires, jugées utiles pour 98% des professionnels interrogés, ont surtout vocation à être rassurantes (95%), même si elles apparaissent contraignantes pour 88% d'entre eux.

Face aux difficultés économiques, la profession s'organise

Cette hausse d'activité implique une réorganisation dans les cabinets : 52% des ophtalmologistes déclarent vouloir augmenter leur temps de travail pour assurer la reprise, en réduisant leurs congés (30%) ou en élargissant les plages de consultation (22%). Par ailleurs, 1 ophtalmologiste sur 10 envisage de proposer des heures supplémentaires à son personnel.

Les prochains mois s'annoncent en effet décisifs : si 73% des ophtalmologistes pensent qu'il n'y aura pas de reconfinement d'ici l'automne - ou alors uniquement sur des territoires localisés - la plupart devront faire face à des difficultés économiques réelles, les poussant à adapter leurs pratiques et leur organisation. Ainsi, 91% des ophtalmologistes interrogés évaluent que leur chiffre d'affaire 2020 sera inférieur à celui de 2019, dont 58% qui l'estiment très inférieur par rapport à l'année précédente.

Les ophtalmologistes sont toutefois très peu à envisager le licenciement comme solution : les $\frac{3}{4}$ des répondants souhaitent conserver leur personnel en l'état, et 5% disent même vouloir recruter. Ils sont en tout cas nombreux à être favorables à la mise en place de nouvelles mesures financières comme l'instauration d'un forfait supplémentaire par acte le temps de la crise (27%) ou la remise à plat de tous les tarifs (26%). Interrogés sur les perspectives d'avenir, les avis sont partagés : 46% des ophtalmologistes sont plutôt optimistes et 46% plutôt pessimistes quant à l'avenir de l'exercice. A noter que les professionnels exerçant en groupe sont plus positifs (51%) que leurs confrères exerçant seuls (38%).

Formation, travail aidé, nouvelles technologies... Quelles mesures pour accompagner la filière ?

Pour anticiper l'après-crise, plusieurs propositions émergent, permettant d'améliorer l'efficacité de la filière visuelle. La formation et le travail aidé apparaissent comme les axes prioritaires pour l'avenir de la profession. Ainsi, près de 70% des ophtalmologistes pensent qu'il est important voire essentiel de poursuivre le développement de l'équipe d'orthoptistes et d'assistants médicaux autour de l'ophtalmologiste, via le travail aidé. En revanche, 90% des ophtalmologistes pensent qu'il est inutile ou peu important de renforcer la délégation de tâche avec les opticiens. Enfin, 34% des professionnels interrogés estiment qu'il est essentiel ou important de développer les équipes en soins spécialisés – concept pourtant très récent, apparu dans la loi depuis moins d'un an.

Côté formation, 81% des ophtalmologistes sont favorables à l'ouverture de plus de postes d'internes - une proposition jugée essentielle par 42% d'entre eux - et 73% pensent que les stages d'internes en libéral devraient être plus développés.

Certains chantiers suscitent encore quelques réticences : si la téléconsultation a peu été utilisée pendant la crise (principalement du fait des difficultés à la mettre en place dans la filière, où les examens nécessitent des appareils spéciaux) et que seuls 12% des professionnels estiment que son renforcement est important voire essentiel, d'autres e-solutions déployées pendant le confinement sont vouées à être développées. Ainsi, la moitié des ophtalmologistes estime que **la mise en place de rendez-vous en ligne** est importante voire essentielle. **L'e-prescription** suscite elle aussi un réel intérêt : ils sont 44% à y être favorable, particulièrement chez les professionnels de moins de 50 ans. **L'utilisation de logiciels d'intelligence artificielle** divise quant à elle un peu plus : les ophtalmologistes sont 28% à juger la question importante pour l'avenir de la filière, contre 44% à la juger peu importante voire inutile. Enfin, la création de protocoles de téléexpertises avec les opticiens ne convainc que 6% des répondants.

Thierry Bour, Président du SNOF, conclut : « Dans ce contexte singulier, le travail aidé est la clé pour préserver l'efficacité de la filière. Cette organisation des soins visuels a fait ses preuves, et est essentielle pour passer le cap de cette année difficile. Nous attendons les conclusions du rapport IGAS réalisé avant le Covid, qui pourrait renforcer ce fonctionnement en équipe pluri-professionnelle. Pour assurer son développement, la formation et le recrutement sont là aussi essentiels. Depuis quelques temps déjà, nous demandons aux pouvoirs publics la création de 240 postes par an d'internes en ophtalmologie : nous y serons attentifs, cette année plus que jamais. Ces enjeux sont cruciaux pour aider les ophtalmologistes à surmonter la crise sanitaire – mais aussi économique – des prochains mois. »

Point méthodologie :

Enquête SNOF menée par questionnaire en ligne auprès de 890 ophtalmologistes libéraux, du 25 mai au 2 juin 2020. Vous pouvez obtenir le document [ici](#)

*étude SNOF avril 2020 : **covid-19 : les ophtalmologistes s'organisent**

A propos du SNOF :

Créé en 1906, le SNOF a pour but « d'étudier et de préparer en collaboration avec les pouvoirs publics et les autorités compétentes l'application des mesures générales de protection de la santé publique pouvant se rapporter à l'exercice de l'ophtalmologie ». Avec ses 2 900 adhérents, il regroupe 2/3 des ophtalmologistes de France et obtient ainsi le taux de syndicalisation le plus élevé des syndicats français.

Il constitue l'interface entre les ophtalmologistes, avec leurs priorités de médecins, l'intérêt de leurs patients, leur volonté de garantir un accès à des soins de qualité et les pouvoirs publics.

Le SNOF propose des schémas éprouvés de délégation de tâches, de collaboration accrue avec les orthoptistes et les opticiens, pour un exercice médical adapté aux ophtalmologistes d'aujourd'hui et de demain, tout en préservant la santé des patients.

www.SNOF.org

[@snof_org](https://twitter.com/snof_org)

Contacts presse :

Ariane Gateau – 01 58 65 10 72 / agateau@hopscotch.fr
Alice Augeraud – 01 58 65 00 54 / aaugeraud@hopscotch.fr